

## Electricité

ORES Namur

### Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 25/06/2020

Applicables du 01/10/2020 au 31/12/2020 inclus

Hors TVA

#### I. Tarif standard

##### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	11,072	11,072	8,090	8,090
Transport	3,4391	3,4391	3,4391	3,4391
Distribution	9,09958	9,65752	5,52916	4,50816
Total (hors surcharges)	23,6107	24,1686	17,0583	16,0373

##### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur		13,18		

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

#### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie		0,19261		
Cotisation fédérale*		0,31806		
Redevance de raccordement RW **		0,07500		
Total (surcharges)		0,58567		

#### III. Tarif prosumer pour les installations de production photovoltaïques BT

€/an/kWe	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Puissance nette développable de l'installation		72,2365021		

##### Remarques

\* La cotisation fédérale (<http://www.creg.be/fr/professionnels/fourniture/cotisation-federale>) est censée tenir compte des pertes de réseau, de l'autoproduction et des augmentations forfaitaires. La cotisation fédérale n'est pas soumise à la TVA.

\*\* La redevance de raccordement est uniquement d'application en Région Wallonne (RW) et n'est pas soumise à la TVA.

## Electricité

ORES Namur

### Prix maximum - Clientèle résidentielle non protégée dont le contrat de fourniture a été résilié - AM 25/06/2020

Applicables du 01/10/2020 au 31/12/2020 inclus

TVAC 21 %

#### I. Tarif standard

##### a) Partie variable

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Energie	13,397	13,397	9,789	9,789
Transport	4,161	4,161	4,161	4,161
Distribution	11,010	11,686	6,690	5,455
Total (hors surcharges)	28,568	29,244	20,640	19,405

##### b) Partie fixe

€/an	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Distribution compteur	15,95			

Le tarif de distribution inclut également une partie fixe (mesurage)

#### II. Surcharges

c€/kWh	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Cotisation énergie	0,23306			
Cotisation fédérale (non soumise à TVA)	0,31806			
Redevance de raccordement RW (non soumise à TVA)	0,07500			
Total (surcharges)	0,62612			

#### III. Tarif prosumer pour les installations de production photovoltaïques BT

€/an/kWe	Simple	Bihoraire jour	Bihoraire nuit	Exclusif nuit
Puissance nette développable de l'installation	87,41			